



Mardi 2 avril 2024, de 9h30 à 13h, en visioconférence

Nouvelle permanence juridique en droit d'auteur et droit de l'édition

L'Agence organise une nouvelle permanence juridique le mardi 2 avril 2024. Assurée par un avocat spécialisé, elle permet de répondre à une question juridique précise qui se pose dans votre activité. Inscrivez-vous pour réserver votre créneau !

Une permanence juridique pour les maisons d'édition, auteurs et autrices de la région

Cette permanence juridique permet de consulter gratuitement un avocat spécialisé pour répondre à une question en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats. Elle aura lieu en visioconférence, le mardi 2 avril 2024 de 9h30 à 13h, avec maître Simon Rolin, avocat en droit de l'art et de l'édition, qui exerce au sein du [cabinet d'avocats Alexis Fournol \(nouvel onglet\)](#).

Elle s'adresse en particulier aux maisons d'édition, autrices et auteurs installés en région qui rencontrent une problématique juridique précise en droit de l'édition, droit d'auteur ou droit des contrats.

Inscription et informations pratiques

- Consultation gratuite, dans la limite des places disponibles.
- Inscription obligatoire via le [formulaire suivant](#).
- Durée de la consultation : entre 20 et 30 minutes.
- Des documents ou pièces utiles pourront être transmis en amont du rendez-vous.
- Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat.

Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre : a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Crédit visuel : [Pixabay](#)

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/nouvelle-permanence-juridique-en-droit-d-auteur-et-droit-de-l-edition>